

## SOUTIEN FINANCIER: RÉALISER DES PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE

### Objectif de l'aide

Favoriser la création dans le domaine de la photographie d'architecture, encourager de jeunes photographes et soutenir les plus confirmés. Conforter l'inscription du travail du photographe dans le champ professionnel ou permettre son évolution au regard des objectifs qu'il s'est fixés. Critères de recevabilité

Etre un photographe d'architecture dont le siège est établi en Wallonie ou à Bruxelles.

La demande doit en outre inclure :

- La présentation du projet
- Les retombées attendues/canaux de diffusion des photographies

Intervention limitée à 1.500 euros par projet dans les frais htva.

L'intervention dans le cadre de ce programme est limitée à une par année par photographe.

Dans la limite des crédits disponibles. Critères de sélection

Ces critères permettent d'analyser l'opportunité de l'octroi de l'aide et de départager des demandes mais ne doivent pas impérativement être tous remplis. Seront examinés les critères suivants : La capacité à l'exportation du projet La qualité et pertinence de la stratégie mise en œuvre par le photographe pour porter sa diffusion internationale; Une priorité pourra également être donnée aux photographes n'ayant pas encore bénéficié d'une aide de WBI/WBA.

### Contrepartie

Le bénéficiaire de l'intervention s'engage à :

- renvoyer les justificatifs comptables au plus tard deux mois après la date mentionnée dans l'arrêté de subvention ;
- remplir sa fiche sur le site de WBA et d'y inclure en le projet en question;
- mentionner le soutien de WBA sur les éléments promotionnels ;
- s'engager à fournir à WBA toutes les informations utiles concernant le projet pour la communication;
- permettre à Wallonie-Bruxelles International et à son agence



---

de promotion de l'architecture à l'international WBA de les  
utiliser et de les diffuser librement: par les relais internationaux  
de WBI/WBA, par les partenaires de WBI, par le Ministère de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles, etc

Autres informations utiles

Le formulaire accompagné des documents requis doit être  
adressé via l'adresseculture@wbi.be. Personnes de contact

Nathalie Brison ? Chargée de projet ? WBA  
?n.brison@wbarchitectures.be? 02 421 83 72

Selda Cinal ? Gestionnaire de dossier ? WBA  
?s.cinal@wbarchitectures.be? 02 421 86 08

<br class="innova">

---

Publication

02/01/23